

# LIASSE BIC REEL SIMPLIFIE

L'élaboration de la liasse est l'ultime étape à faire après la révision du bilan. Il convient donc d'avoir établi le calcul de l'IS dans le dossier de révision pour que votre liasse s'alimente automatiquement.

La majorité des informations sont reportées automatiquement, il reste toutefois quelques cases à compléter.

Il faut faire F5 après chaque modification pour qu'elle soit prise en compte.

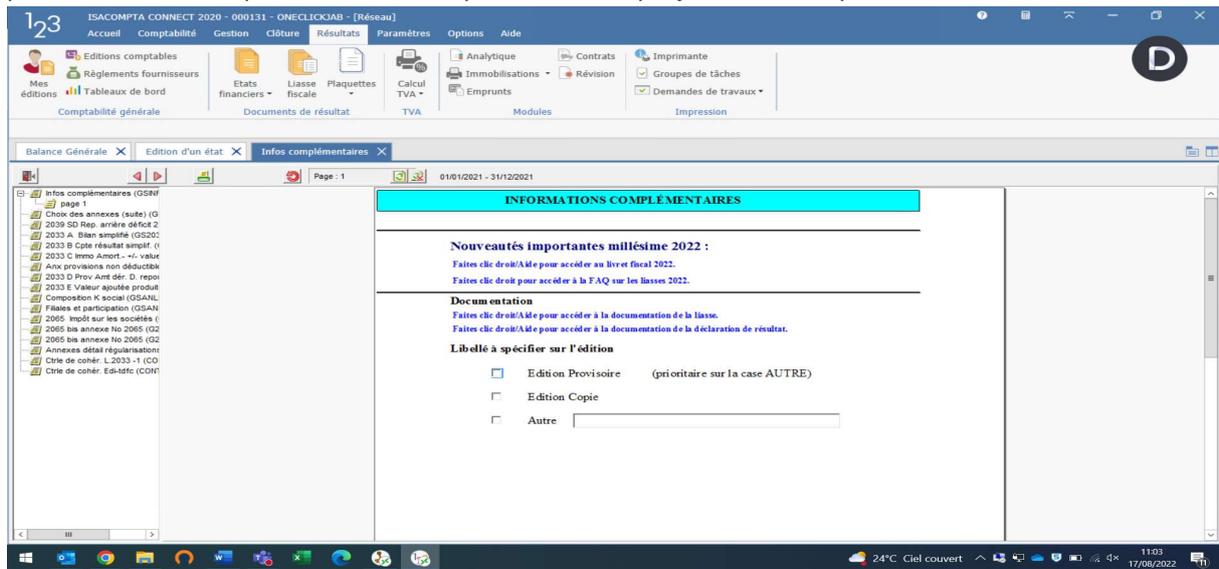
Un conseil, garder la balance générale ouverte, cela vous aidera à compléter votre liasse.

La liasse se trouve dans l'onglet **Résultats, Liasse fiscale**. Si la fiche client est bien paramétrée, seule la liasse correspondant à votre société est disponible. Pour l'ouvrir et l'alimenter, il convient de cliquer sur **infos compl**

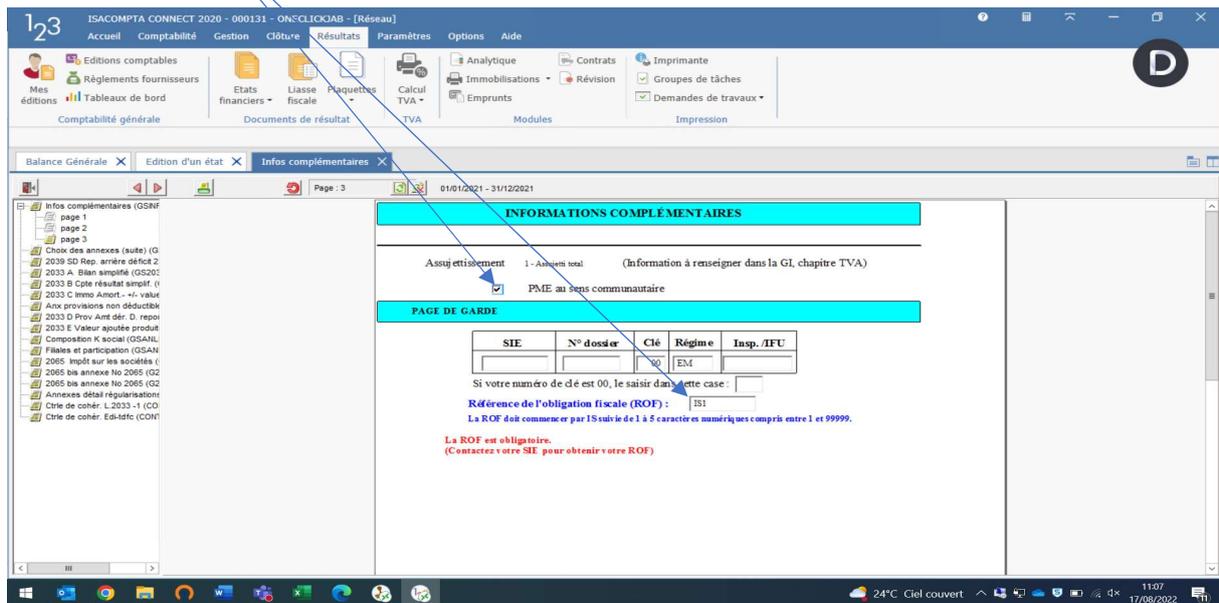
The screenshot displays the 'Liasse fiscale' (Tax Statement) interface in the ISACOMPTA CONNECT 2020 software. The window title is 'ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000131 - ONECLICKIAB - [Réseau]'. The main area shows a list of fiscal documents under the 'Liasse fiscale' tab, with '2033 Rééquilibrage BIC (2022)' selected. The interface includes various filters and options, such as 'Dates périodes', 'Code de l'état à rechercher', and 'Choix des exemplaires'. At the bottom of the window, there is a button labeled 'Infos compl.' which is highlighted by a blue arrow pointing from the text above.

Code	Libellé	ISAJT
1329A	Relevé d'acompte (CVAE) (2022)	ISA
1329D	D. liquidation 1329 DEF (2022)	ISA
1330	Deci. Valeur ajoutée (2022)	ISA
2033	Rééquilibrage BIC (2022)	ISA
2039	Rapport annuel de profits (2022)	ISA
2070	C. publiques ou privées (2022)	ISA
2400	Deci. Salaires et Hono (2022)	ISA
2501	Relevé d'acompte - TS (2022)	ISA
2502	Relevé de solde - TS (2021)	ISA
2561	Déclaration FU - 2561 (2022)	ISA
2571A	Mars - Acompte IS (2022)	ISA
2571B	Juin - Acompte IS (2022)	ISA
2571C	Septembre - Acompte IS (2022)	ISA
2571D	Décembre - Acompte IS (2022)	ISA
2571E	N-1, 1er Acompte IS (2022)	ISA
2572	Relevé de solde - IS (2022)	ISA
2573	Suivi des créances (2022)	ISA
2777	Revenus cpts mobiliers (2022)	ISA
3516	Imputat d'une créance fiscale	ISA
04S2	Déclar des honoraires (2022)	ISA

Cette page est à laisser vierge, sauf besoin d'une édition provisoire. Attention, le format « Autre » peut être automatiquement alimenté par l'édition « projet » des comptes annuel

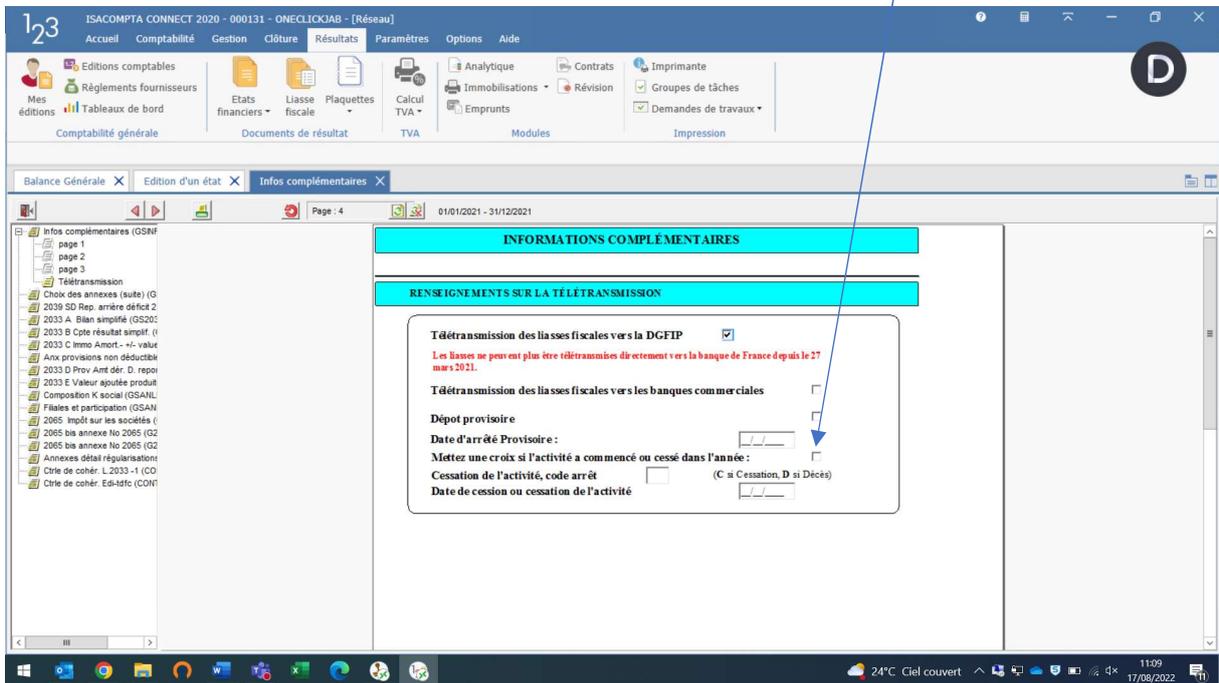


Cases à compléter



La case télétransmission est automatiquement remplie si la fiche client est à jour.

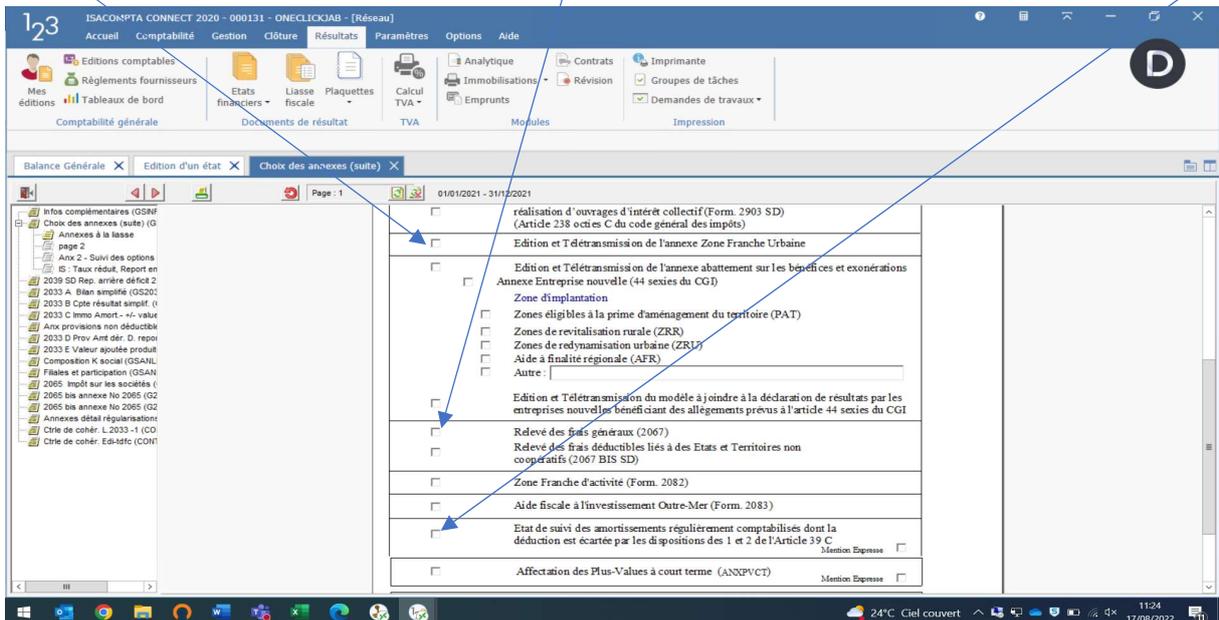
En cas de 1<sup>er</sup> exercice ou de cessation d'activité, pensez à cocher cette case, à mettre le code et la date d'arrêt.



Dans les annexes, par défaut, vous n'avez pas à modifier le paramétrage de sélection. Toutefois, selon la situation de votre dossier, c'est dans ces pages que vous allez pouvoir sélectionner les pages spécifiques : crédit d'impôt, taux réduit d'IS, exonérations....

Voici celles le plus susceptible de vous concerner :

ZFU      Relevé de frais généraux (2067)      Suivi des amortissements différés (SCI, LMNP)



Taux réduit d'IS

Carry back

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000845 - BRANDFORGE - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Editions comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord

Etats financiers Etats financiers

Liasse fiscale Liasse fiscale

Plaquettes Plaquettes

Calcul TVA Calcul TVA

Emprunts Emprunts

Analytique Analytique

Contrats Contrats

Imprimante Imprimante

Revision Revision

Groupes de tâches Groupes de tâches

Demandes de travaux Demandes de travaux

Comptabilité générale Documents de résultat TVA Modules Impression

Balance Générale X Edition d'un état X Choix des annexes (suite) X

Page : 4 01/08/2021 - 31/05/2022

Infos complémentaires (GSRIF)  
Choix des annexes (suite) (G)  
Annexes à la liasse  
page 2  
Anx 2 - Suivi des options  
IS - Taux réduit, Report en  
Annexes Crédit d'impôts  
Annexes libres  
2033 A Bilan simplifié (GS20)  
2033 B Cpte résultat simplif. (I)  
2033 C Immo Amort. -/+ valeur  
Anx provisions non déductibles  
2033 D Prov. Amort. dépr. D. repoi  
2033 E Valeur ajoutée produit  
Composition K social (GSANL)  
Filiales et participation (GSANL)  
Détrem. bénéf. soumis au tr. R4  
2065 Impôt sur les sociétés (I)  
2065 bis annexe No 2065 (G2)  
2065 bis annexe No 2065 (G2)  
Annexes détail régularisation  
Crite de cohér. L.2033-1 (CO)  
Crite de cohér. Edi-14fc (CON)

**ANNEXES**  
Après toutes modifications, appuyer sur F5

**Annexes au taux réduit**

- Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital
- Taux réduit à 15 % d'impôt sur les sociétés, détermination des bénéfices soumis au taux réduit
- Report en arrière des déficits (2039 SD)  
Télétransmission du formulaire Report en arrière des déficits (2039 SD)
- Déclaration complémentaire (2066 SD)  
Montant des sommes donnant droit à imputation sur l'impôt sur les sociétés en application de conventions internationales
- Déclaration 2464 - Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

Baisse temp. 11:29 17/08/2022

CIF

CIR

RI Mécénat

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000131 - ONECLICKIAB - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Editions comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord

Etats financiers Etats financiers

Liasse fiscale Liasse fiscale

Plaquettes Plaquettes

Calcul TVA Calcul TVA

Emprunts Emprunts

Analytique Analytique

Contrats Contrats

Imprimante Imprimante

Revision Revision

Groupes de tâches Groupes de tâches

Demandes de travaux Demandes de travaux

Comptabilité générale Documents de résultat TVA Modules Impression

Balance Générale X Edition d'un état X Choix des annexes (suite) X

Page : 5 01/01/2021 - 31/12/2021

Infos complémentaires (GSRIF)  
Choix des annexes (suite) (G)  
Annexes à la liasse  
page 2  
Anx 2 - Suivi des options  
IS - Taux réduit, Report en  
Annexes Crédit d'impôts  
2039 SD Rép. arrière déficit 2  
2033 A Bilan simplifié (GS20)  
2033 B Cpte résultat simplif. (I)  
2033 C Immo Amort. -/+ valeur  
Anx provisions non déductibles  
2033 D Prov. Amort. dépr. D. repoi  
2033 E Valeur ajoutée produit  
Composition K social (GSANL)  
Filiales et participation (GSANL)  
Détrem. bénéf. soumis au tr. R4  
2065 Impôt sur les sociétés (I)  
2065 bis annexe No 2065 (G2)  
2065 bis annexe No 2065 (G2)  
Annexes détail régularisation  
Crite de cohér. L.2033-1 (CO)  
Crite de cohér. Edi-14fc (CON)

**ANNEXES**  
Après toutes modifications, appuyer sur F5

**Annexes Crédit d'impôts**

- Crédit d'impôt recherche (2069-A-SD)
- Crédit d'impôt famille (2069-FA-SD)
- Réduction d'impôt mécénat (2069 M-FC-SD)  
Le formulaire réduction d'impôt mécénat n'est plus envoyé en EDI.
- Crédit d'impôt pour certains investissements en corse (2069-D-SD)
- Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (2079-BIO-SD)
- Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants (2079-FCE-FC-SD)  
Le crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants n'est plus envoyé en EDI.
- Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (2079-ART-SD)
- Réductions et Crédits d'impôt de l'exercice (2069-RCI-SD)
- ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)  
*(Application du Seuil de 100 000 € pour ce secteur au lieu de 200 000 €)*

25°C Ensoleillé 11:33 17/08/2022

2033A : Il faut renseigner les dettes à plus d'un an (généralement les emprunts), le coût de revient des immobilisations (il s'agit de toutes les immo, corporelles, incorporelles ou financières sans exception) ainsi que le prix de vente des immo cédées dans l'année (info provenant du logiciel des immo)

2033B : si concerné, il convient de ventiler le CA exportation/intracommunautaire. Cela peut éviter des contrôles TVA inutiles de la part du SIE...

Les pages suivantes concernent les réintégrations et déductions fiscales qui doivent être alimentées par le dossier de révision. Veuillez vous assurer que vous retrouvez bien le même résultat fiscal. Ensuite, si c'est le cas, pensez bien à renseigner le déficit fiscal antérieur.

The screenshot shows the 'RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DE DÉFICITS ANTÉRIEURS' page in the ISACOMPTA CONNECT 2020 software. The page displays various fiscal adjustments and a summary table at the bottom. A 'Correction du montant' checkbox is visible, and a value of 300 is entered in the 'Déficit antérieur reportable' field.

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DE DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1	Déficit col.2
Déficit de l'exercice reporté en année (Entreprises I.S. uniquement)		334	334
Déficits antérieurs reportables :			300
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DE DÉFICITS</b>		<b>774</b>	<b>774</b>

2033C : les immobilisations sont reprises du logiciel d'immobilisations. Veuillez contrôler qu'elles cadrent avec votre balance. Si ce n'est pas le cas, vous n'avez certainement pas créé toutes vos immobilisations. La solution pour faire cadrer la page avec la balance est de cocher la case et de faire F5

The screenshot shows the 'IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES, MOINS VALUES' page in the ISACOMPTA CONNECT 2020 software. The page contains a table with columns for 'I IMMOBILISATIONS' and 'II AMORTISSEMENTS'. A checkbox is checked, and a message indicates that the user should press F5 to refresh the data.

I IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réalisation légale *	
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
<b>TOTAL</b>							
3 674,21		3 674,21		3 674,21		3 674,21	

2033D : veuillez contrôler la cohérence du solde des déficits antérieurs

Page 2 | 01/06/2021 - 31/05/2022

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	<input type="checkbox"/> Correction de la valeur (Ctrl + F5 pour accéder à la zone)	992	300
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	992 bis	0	0
Déficits imputés	993		300
Déficits reportables	994		
Déficits de l'exercice	995		
Total des déficits restant à reporter	997		

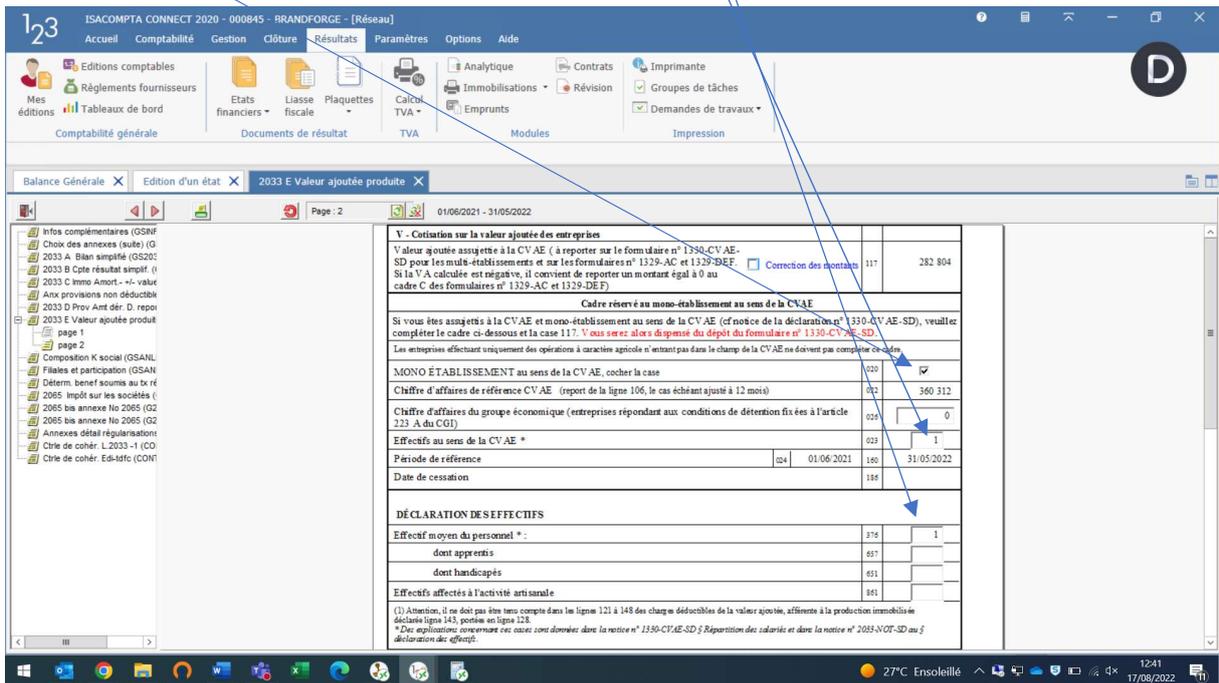
Ainsi que le montant des TVA renseigné et le montant des prélèvements de l'exploitant (BIC IR)

Page 3 | 01/06/2021 - 31/05/2022

**Attention ! Si l'intervalle de compte ou le montant de la case 325 ou 327 est servi alors l'intervalle de compte ou le montant de la case 381 doit également être servi.**

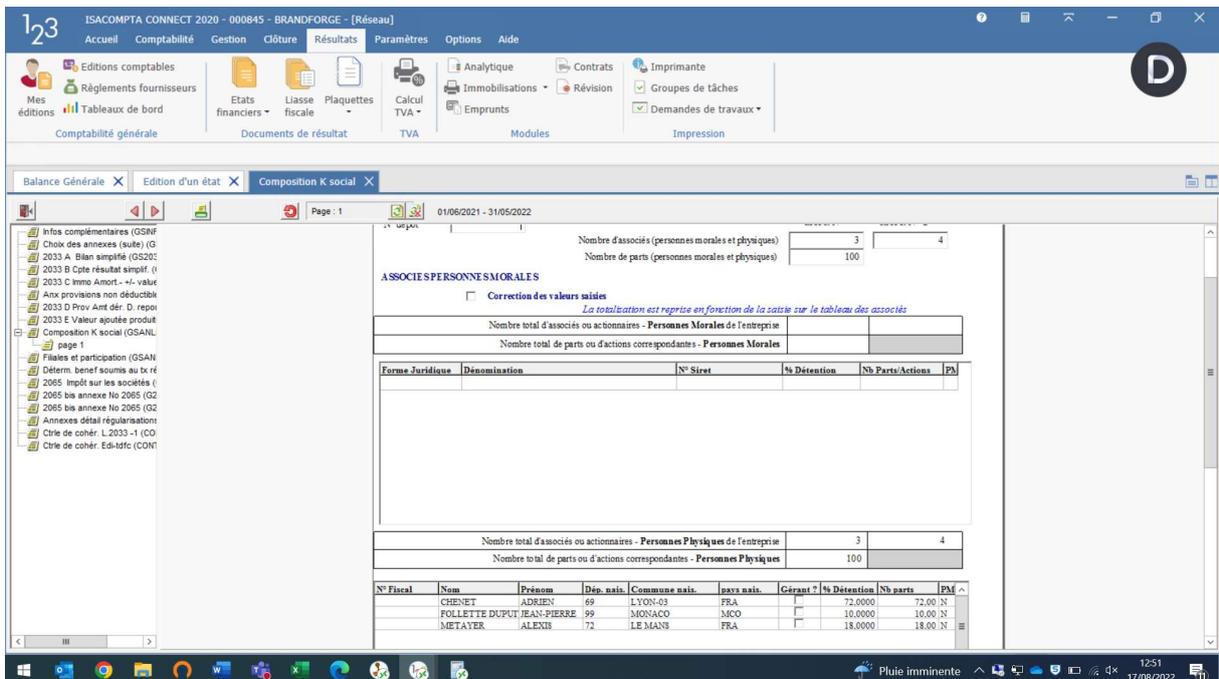
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives A			
Compte débet	Compte débet	099	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 134 bis du CGI)			
Compte débet	64640000	Compte débet	64649999
dont cotisation facultative aux nouveaux plans d'épargne retraite			
Compte débet	64660000	Compte débet	64669999
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant (Compte 646 (hors montants de la zone 381))			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			
N° du C.G.A.		200	
Montant de la TVA A. collectée	<input type="checkbox"/> Correction de la valeur	374	5 767
Montant de la TVA A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	<input checked="" type="checkbox"/> Correction de la valeur	375	2025
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		376	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		399	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	0

2033E : contrôler la cohérence du CA (791000 à retraiter ?) et renseigner si besoin la case Mono établissement (99% de nos clients) et le nombre de salariés.



L'intérêt de cocher cette case « Mono établissement » (à ne faire que si la société n'a pas d'établissement secondaire et qu'aucun de ses salariés ne travaillent plus de 3 mois hors de l'entreprise) est qu'il dispense de l'obligation de déclarer la 1330CVAE en mai.

2033F : s'assurer du bon report des associés





Compléter les éléments suivants :

**EXPERT COMPTABLE: NOM ET ADRESSE DU PROFESSIONNEL**  
 CARRE I G 8 avenue Franklin Roosevelt 69130 ECULLY  
 Tel. 048237200  
 Comptable : ( S : Salarié, I : Indépendant )

**CONSEIL: NOM ET ADRESSE**  
 Conseil : ( S : Salarié, I : Indépendant )

**CGA/OMGA OU DU VISUEUR OU CERTIFICATEUR CONVENTIONNÉ: NOM ET ADRESSE**  
 Tel.  
 CGA / OMGA N° d'agrément  
 Visiteur ou certificateur conventionné N° d'agrément 000000

**IDENTRE / DECLARANT**  
 Date 22/06/2022 Lieu PARIS-08  
 Nom du signataire ADRIEN CHENET Qualité du signataire PRÉSIDENT  
 EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE (ECF) *F3 pour saisir*  
 Prestataire :

Pour rappel, Président en SAS et Gérant en SARL ou SCI

Si distribution de dividendes, remplir la 2065Bis correspondante. Mettre le dividende brut puis le reporter sur la ligne des revenus distribués éligibles à l'abattement des 40%

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD**  
 (À ne remplir que sur les exemplaires "en contour")

Désignation de l'entreprise ONE-CLICKJAB  
 et Date de clôture de l'exercice 31/12/21

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir r ravois page 4)		
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Pagés par la société elle-même	(a) 20000
	Pagés par un établissement chargé du service des titres	(b) 0
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c) 0
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d) 0
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) ci-dessus		(e) 0
(À préciser par nature sur les lignes e à h)		(f) 0
		(g) 0
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i) 20000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j) 0
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	20 000

Si SARL/EURL, renseigner la rémunération des associés en 2065Bis. Le montant est à indiquer par année civile et correspond au revenu imposable du gérant (salaire net + CSG non ded + AN)

Nom, prénom, domicile et qualité (art. 48-1 à 48-3 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des assurances et dispositions diverses)	Adresse	Rôle	Année civile		Montant des sommes versées		Montant des sommes versées	
			2021	2022	à titre de frais professionnels	à titre de frais professionnels		
BONNOT SYLVAIN 25 Quai Assureur 69003 LYON-03		GERANT	210,00	41361	0	0	0	0
UZUN LEVENT 279 Rue Duguesclin 69003 LYON-03		GERANT	90,00	41354	0	0	0	0

IR : 2031 : si LMNP, contrôler le report du résultat fiscal, et compléter la 2031Bis pour le report du revenu des non professionnels :

Revenu de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)

1 Revenu de valeurs et capitaux mobiliers

2 Bénéfice imposable (col. 1, col. 2) ou Déficit déductible (col. 2, col. 1)

3 Plus-values

4 Exonérations, abattements et crédits d'impôt

5 Bénéfice imposable (col. 1, col. 2) ou Déficit déductible (col. 2, col. 1)

6 Revenu net imposable (col. 1, col. 2) ou Déficit déductible (col. 2, col. 1)

Régime de l'entreprise : LMNP HAYOUN Morgan

Régime des impôts : LMNP HAYOUN Morgan

Régime de la TVA : LMNP HAYOUN Morgan

Régime de la retraite : LMNP HAYOUN Morgan

DIVERS

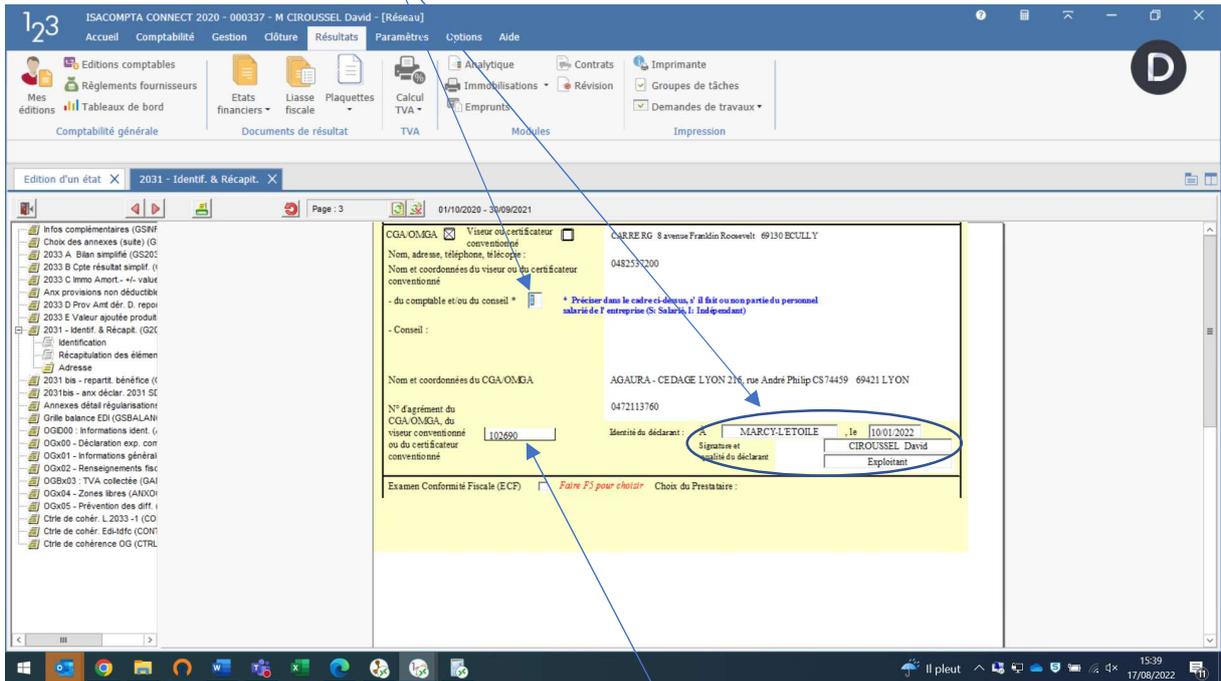
Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

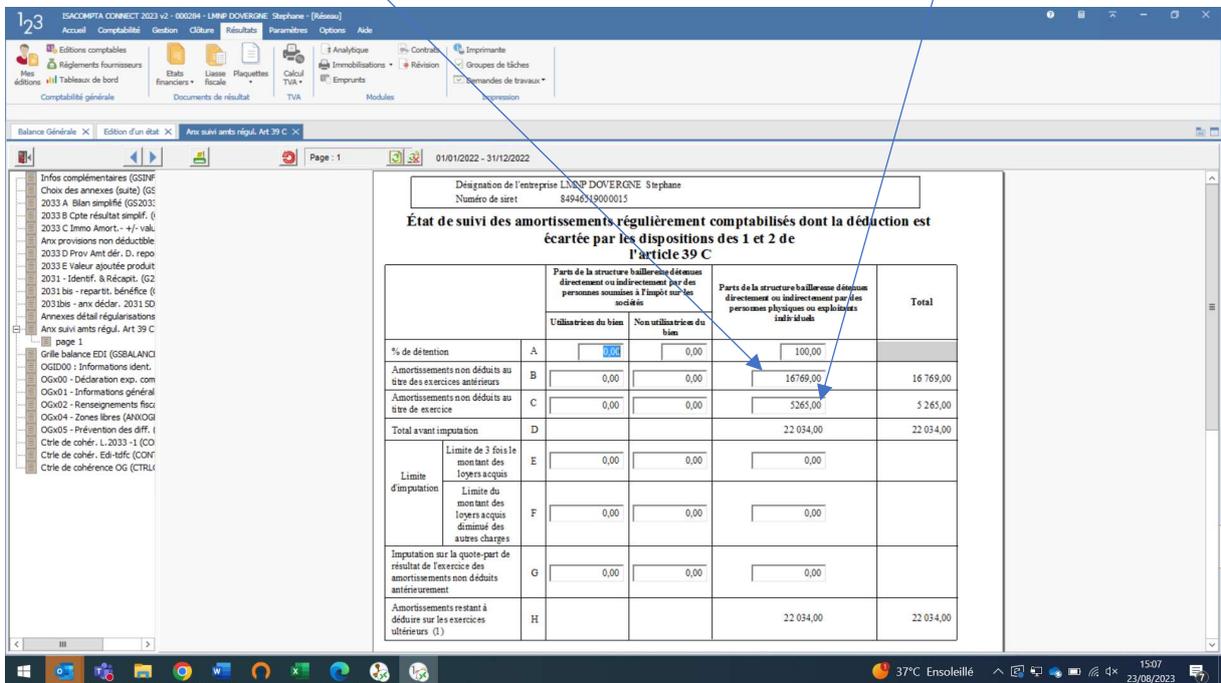
Ville : \_\_\_\_\_

Compléter les éléments suivants :



Et si concerné, s'assurer que l'AGA est bien paramétrée

Pour les LMNP, voici le suivi des amortissements non déductibles : renseigner les amortissements non déduits antérieurement et les amortissements non déduits sur l'exercice.



Pour les dossiers avec AGA

Remplir les questionnaires selon la typologie de son dossier

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000337 - M CIROUSSEL David - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Edits comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord Comptabilité générale

Etats financiers Liasse fiscale Plaquettes Documents de résultat

Analytique Contrats Imprimante Immobiles Révision Groupes de tâches Emprunts Demandes de travaux Impression

OGx00 - Déclaration exp. compt

01/10/2020 - 30/09/2021

Infos complémentaires (GSNF)  
Choix des annexes (suite) (G)  
2033 A Bilan simplifié (GS20)  
2033 B Cpte résultat simplif (I)  
2033 C Immo Amort - /+ valeur  
Ann provisions non déductibles  
2033 D Prov Amort déré. D. repai  
2033 E Valeur ajoutée produit  
2031 - Identif & Récapit. (G2C)  
2031 bis - repartit bénéfice (I)  
2031 bis - aux déclar. 2031 SE  
Annexes détail régularisations  
Grille balance EDI (GSBALAN)  
OGD00 - Informations ident. (I)  
OGx00 - Déclaration exp. con  
page 1  
OGx01 - Informations général  
OGx02 - Renseignements fsc  
OGB03 - TVA collectée (GA)  
OGx04 - Zones libres (ANX00)  
OGx05 - Prévention des diff. I  
Crie de cohé. L.2033-1 (CO)  
Crie de cohé. Edi-Info (CONI)  
Crie de cohérence OG (CTRL)

69130 ECULLY  
déclare que la comptabilité de

**Identification de l'entreprise adhérente**

N° SIRET : 40275604300038  
M CIROUSSEL David  
45 impasse du Font Vernay  
69280 MARCY-LE TOILE

**Profession de l'adhérent**

Profession : Travail de couverture par éléments  
adhérent du centre de gestion agréé

**Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion**

N° Agrément : 102490  
Désignation : AGALURA - CEDAGE LYON  
Adresse : 216, rue André Philip CS74459  
69421 LYON

est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.  
attesté que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale.

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A : ECULLY  
Signature : Remy Jérémy  
Qualité : Expert-Comptable

Le 10/01/2022

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000337 - M CIROUSSEL David - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Edits comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord Comptabilité générale

Etats financiers Liasse fiscale Plaquettes Documents de résultat

Analytique Contrats Imprimante Immobiles Révision Groupes de tâches Emprunts Demandes de travaux Impression

OGx01 - Informations générales

01/10/2020 - 30/09/2021

Infos complémentaires (GSNF)  
Choix des annexes (suite) (G)  
2033 A Bilan simplifié (GS20)  
2033 B Cpte résultat simplif (I)  
2033 C Immo Amort - /+ valeur  
Ann provisions non déductibles  
2033 D Prov Amort déré. D. repai  
2033 E Valeur ajoutée produit  
2031 - Identif & Récapit. (G2C)  
2031 bis - repartit bénéfice (I)  
2031 bis - aux déclar. 2031 SE  
Annexes détail régularisations  
Grille balance EDI (GSBALAN)  
OGD00 - Informations ident. (I)  
OGx00 - Déclaration exp. con  
page 1  
OGx01 - Informations général  
OGx02 - Renseignements fsc  
OGB03 - TVA collectée (GA)  
OGx04 - Zones libres (ANX00)  
OGx05 - Prévention des diff. I  
Crie de cohé. L.2033-1 (CO)  
Crie de cohé. Edi-Info (CONI)  
Crie de cohérence OG (CTRL)

**Tableau OGBIC01**

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	MLAMBERT Maxime
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	mlambert@kardynal.fr
<b>Renseignements divers</b>	
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) oui - (2) non - (3) non applicable	Non applicable
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	Ne travaille pas dans l'entrep
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	0
Efficacité exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	0,00
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) oui - (2) non	Oui
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	Oui
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers, y'a-t-il eu annulation des charges financières ? (1) oui - (2) non - (3) non pertinent après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable	Non applicable
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renoncation - (3) non applicable	Non applicable
Si présence des cotisations loi Madelin - le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non - (3) oui et < au plafond	Oui et < au plafond
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation	

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000716 - DENIS Soizic LMNP - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Editions comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord Comptabilité générale

Etats financiers - Liasses fiscales - Plaquettes - Calcul TVA - TVA

Analytique Contrats Imprimante Révision Demandes de travaux -

Immobilisations - Emprunts

Modules Impression

Edition d'un état OGx01 - Informations générales

Page : 1 01/01/2021 - 31/12/2021

Infos complémentaires (GS#F)		
Choix des annexes (suite) (G)		
2033 A Bilan simplifié (GS20)		
2033 B Cpte résultat simplif. (I)		
2033 C Immo Amort. - v. valeur		
Annex provisions non déductibles		
2033 D Prov Amort. dépr. D. repou		
2033 E Valeur ajoutée produit		
2031 - Identif. & Récapit. (GZ)		
2031 bis - repart. bénéfice (I)		
2031bis - annex. déclar. 2031 SE		
Annexes détail régularisations		
Annex suivi amts régul. Art 39 C		
Orie balance EBI (GSBALAN)		
OGD00 - Informations ident. (I)		
OGx00 - Déclaration exp. com		
OGx01 - Informations générales		
page 1		
OGx02 - Renseignements fiscaux		
OGx04 - Zones libres (ANX0)		
OGx05 - Prévention des diff. i		
Crite de cohér. L.2033 - I (CO)		
Crite de cohér. Edi-tdfc (CON)		
Crite de cohérence OG (CTRL)		

Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers, y a-t-il eu rattachement des charges financières ? (1) oui - (2) non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable	Non applicable
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renoncations - (3) non applicable	Appliquée
Si présence des cotisations loi Madelin - le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et <= au plafond - (2) non - (3) ouvert/plafonnement	Non
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation - Motif de la cessation	
L'adhérent domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIALE de source étrangère ? (1) oui - (2) non	Non
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif du bilan ? (1) oui - (2) non <b>Faire CTRL = FF pour saisir les véhicules</b>	Non
Si activité de location mobilière : - activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2) - location de courte durée (1) ou de longue durée (2) - bien géré par un gestionnaire (1) oui - (2) non - affiliation aux cotisations sociales (1) oui - (2) non	Activité non professionnelle Location de longue durée Non Non

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000337 - M CIRIOUSSEL David - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Editions comptables Mes éditions Règlements fournisseurs Tableaux de bord Comptabilité générale

Etats financiers - Liasses fiscales - Plaquettes - Calcul TVA - TVA

Analytique Contrats Imprimante Révision Demandes de travaux -

Immobilisations - Emprunts

Modules Impression

Edition d'un état OGx01 - Informations générales

Page : 2 01/01/2020 - 30/09/2021

Désignation de l'entreprise M CIRIOUSSEL David  
Numéro de siret 4027560300038

### INFORMATIONS GENERALES

Tableau OGBC01

Autres données chiffrées de l'exercice		Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		
Emprunts contractés	<input type="checkbox"/> Correction <b>Faire FF pour saisir</b>	25 000
Immobilisations : virements de compte à compte (R31 uniquement)		0
Pour les sociétés IPR IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)		
- montant des cotisations TNS obligatoires		0
- montant des cotisations TNS non obligatoires		
Faire significatif, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes		

## Indiquer les retraitements fiscaux

Article	01/01/2021	31/12/2021
Fournitures consommables et charges externes	0	0
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>		
Salaires	0	0
dont indemnités journalières des salariés	0	0
Charges sociales sur salaires	0	0
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	0	0
Rémunération du conjoint	0	0
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	0	0
Rémunération des associés non gérants	0	0
<b>IMPÔSET TAXES</b>		
CSG non déductible	0	0
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	0	0
Intérêts sur crédits à court terme	0	0
<b>AUTRES</b>		
Amendes	0	0
Frais de tenue de compte et d'adhésion à un OGA (2,2 des dépenses dans la limite de 915 €)	641	641
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	0	0
Divers : <input checked="" type="checkbox"/> Modification du tableau Faire CTRL+FS		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.1.) et...	5 427	5 427

Puis procéder au contrôle de TVA

Dernière étape, s'assurer que le contrôle de la liasse ne fait apparaître aucune anomalie, sinon, les solutionner 😊

**CONTRÔLES DE COHÉRENCE**  
**Edi-Tdfe**  
Période du 01/01/21 au 31/12/21

**Contrôles**

**AUCUNE ANOMALIE**

**PARTENAIRE S**  
**EMETTEUR**  
**C.G.A.**

**INFORMATIONS DU DOSSIER**

**INFORMATIONS SUR LES ASSOCIÉS**  
**INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**  
**INFORMATIONS SUR LES DÉCLARATIONS**  
**2065 BIS : CADRE G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Comme pour l'AGA

ISACOMPTA CONNECT 2020 - 000716 - DENIS Soizic LMNP - [Réseau]

Accueil Comptabilité Gestion Clôture Résultats Paramètres Options Aide

Edits comptables Mes éditions Tableaux de bord  
 Règlements fournisseurs  
 Etats financiers Liasse fiscale Plaquettes  
 Calcul TVA  
 Analytique Immobilisations Emprunts  
 Contrats Révision  
 Imprimante Groupes de tâches Demandes de travaux

Comptabilité générale Documents de résultat TVA Modules Impression

Édition d'un état Ctrl de cohérence OG

Page : 1 01/01/2021 - 31/12/2021

000716 DENIS Soizic LMNP

### CONTRÔLE DE COHÉRENCE TABLEAUX OG

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Édition : 17/08/2022 - 16:02	Visa du superviseur :
Collaborateur : PEREZ Tessa	Visa du responsable du dossier :

Contrôles	Contrôles		N/A	Observations
	Corrects	en anomalie		
<b>A - Tableau OGBIC00 - Informations générales</b>				
<b>B - Tableau OGBIC00 - Déclaration du professionnel de l'expertise comptable</b>				
<b>C - Tableau OGBIC01 - Informations générales</b>				
<b>D - Tableau OGBIC02 - Renseignements fiscaux</b>				
<b>F - Tableau OGBIC04 - Zones libres</b>				
<b>G - Tableau OGBIC05 - Prévention des difficultés</b>				

Infos complémentaires (GSNF)  
 Choix des annexes (suite) (G)  
 2033 A - bilan simplifié (GS20)  
 2033 B Cpte résultat simplif. (I)  
 2033 C Immo Amort. - /- - valeur  
 Annx provisions non déductibles  
 2033 D Prov Act dépr. D. repai  
 2033 E Valeur ajoutée produit  
 2031 - Identif & Récapit. (G2)  
 2031 bis - repartit. bénéfice (I)  
 2031 bis - annx déclar. 2031 SE  
 Annexes détax régularisation  
 Annx suivi ants régul. Art 39 C  
 Grille balance EDI (GSBALAN)  
 OGD00 - Informations ident. (I)  
 OGD00 - Déclaration exp. com  
 OGD01 - Informations général  
 OGD02 - Renseignements fiscaux  
 OGD04 - Zones libres (ANX04)  
 OGD05 - Prévention des diff. i  
 Carte de cotisr. L2033-1 (CO)  
 Carte de cotisr. Ed-48fc (CON)  
 Ctrl de cohérence OG (CTRL)  
 page 1

1602  
17/08/2022